

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU
15/05/2026**

Le quinze mai deux-mille vingt-six à 11h00, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire (l'« Assemblée Générale »), sur convocation du Président adressée par voie électronique. Conformément à l'article 22 des statuts, ils se sont réunis par visioconférence en se connectant à l'adresse suivante :

<https://lita.webinargeek.com/ago-2026-1001pact-compagnie-des-amandes>

Permettant d'identifier chaque membre et de garantir sa participation effective à l'Assemblée Générale.

Il a été établi une feuille de présence, complétée par chaque participant(e) présent(e) à l'assemblée, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire, à laquelle sont annexés les pouvoirs et les bulletins de vote par correspondance des associés ayant voté par correspondance. Il en ressort que 145 associés détenant 293470 droits de vote en AGO, sont présents ou représentés ; l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut donc valablement délibérer.

En l'absence du Président de la Société, Emilie Brosseau est élue par l'assemblée afin de présider la séance.

Les actionnaires ont pu faire parvenir leur vote via un formulaire accessible sur la plateforme Lita.co jusqu'à la veille de la présente assemblée à minuit heure de Paris conformément à l'article 22.1 des statuts de la Société.

Ils ont également pu, via la même plateforme, donner procuration.

La Présidente met à disposition de ses associés :

- une copie de la convocation adressée aux associés ;
- les statuts de la Société ;
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025
- le texte des résolutions proposées à la présente assemblée

Puis la Présidente déclare que les comptes annuels, le texte des résolutions proposées ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts, été communiqués aux associés 15 jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations. La Présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 – Quitus au Président*
- *Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement*
- *Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025*
- *Pouvoir pour l'accomplissement des formalités*

1001PACT COMPAGNIE DES AMANDES
Société par actions simplifiée à capital variable
Siège social : 118/130 avenue Jean Jaurès - 75019 Paris
902821529 R.C.S. Paris
(la « **Société** »)

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par la Présidente ayant permis de constater que les associés présents ou représentés détiennent un nombre de droits de vote atteignant le quorum d'un quart requis pour les assemblées générales ordinaires, de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer. Il est rappelé que les décisions relevant de la catégorie des décisions collectives ordinaires doivent être prises à la majorité simple des voix dont disposent tous les associés présents ou représentés.

La Présidente présente ensuite les activités et les résultats de la Société sur l'exercice précédent. Puis, elle ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

Première Résolution

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 – Quitus au Président

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025

approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes, faisant ressortir un bénéfice de 14 euros.

donne quitus entier et sans réserve au Président pour sa gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2025

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à :

Voix pour : 291330

Voix contre : 0

Abstentions : 2140

Deuxième Résolution

Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025

constate qu'aucune dépenses et charges non déductibles fiscalement n'a été réalisée au cours de l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à :

Voix pour : 292970

Voix contre : 0

Abstentions : 500

1001PACT COMPAGNIE DES AMANDES
Société par actions simplifiée à capital variable
Siège social : 118/130 avenue Jean Jaurès - 75019 Paris
902821529 R.C.S. Paris
(la « **Société** »)

Troisième Résolution

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 14 euros de la manière suivante :

Le bénéfice de l'exercice s'élevant à :

14 euros,

Le report à nouveau antérieur à : 10,00 euros,

L'affectation du bénéfice au Report à nouveau antérieur qui s'élève ainsi à 24,00 euros

Affectation :

14 euros au poste « report à nouveau » créateur

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 728154 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à :

Voix pour : 292970

Voix contre : 0

Abstentions : 500

Quatrième résolution

Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal en vue d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à : l'unanimité

Voix pour : 293470

Voix contre : 0

Abstentions : 0

« Certifié Conforme »

Emilie Brosseau
Présidente de Séance

Comptes annuels

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

1001PACT COMPAGNIE DES AMANDES

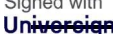
118 avenue Jean Jaures
75019 PARIS

SIREN : 902.821.529

Forme juridique : SAS

Certifié conforme à l'original

Signé par Pierre Schmidtgal
Le 15 juil. 2026

Signature :  Signed with  doc_3eXn
α_m3W1Begz0Gq

LES BUREAUX DE BABYLONE

3 avenue Faïdherbe 93310 LE PRE SAINT GERVAIS
Téléphone : 01.43.60.50.00 - Télécopie : 01.43.60.50.10
Email : cabinet@novat-ec.com

www.novat-ec.com

SAS au capital de 50.000 Euros - Code Ape : 6920 Z
Siret : 845 364 363 00018 - N° TVA : FR 68 845 364 363
Société d'Expertise-Comptable Inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	734 645		734 645	734 645
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	734 645		734 645	734 645
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 000		2 000	
Autres créances				328
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 375		1 375	3 411
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	3 375		3 375	3 739
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	738 020	0	738 020	738 384

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	728 130	728 130
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 633	6 633
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	10	-37
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	14	47
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	734 787	734 774
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 398	1 285
Dettes fiscales et sociales	2	217
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	1 833	2 108
TOTAL DETTES (III)	3 233	3 611
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	738 020	738 384

Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	2 275	2 300
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	2 275	2 300
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	0	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 275	2 300
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 932	2 251
Impôts, taxes, et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	328	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 260	2 251
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	16	49
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)		

Postes	2025	2024
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	16	49
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	2	2
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 275	2 300
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 262	2 253
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	14	47